



Rejoins le **C**onseil **M**unicipal des **J**eunes

Candidature avant le 9 octobre 2022

**Renseignements
& dépôt des dossiers**
sur www.mairie-vannes.fr
ou mairie de vannes
Service Démocratie Participative
22 av. victor hugo - 56000 vannes
07 63 52 33 57





Rejoins le Conseil Municipal des Jeunes

Si tu as des idées, l'envie
de t'engager pour ta ville
et de représenter tes amis,
je t'invite à te faire connaître
pour entrer dans le nouveau
groupe des conseillers
municipaux jeunes.

Vous êtes tous les bienvenus...
**Soyez nombreux à vous
inscrire !**



David Robo
Maire de Vannes

Le Conseil Municipal Jeunes,
qui existe depuis 1997, permet aux
Vannetais, élèves de 4^e et de 3^e,
de participer activement à la vie
de leur ville. C'est un lieu
d'apprentissage à la citoyenneté
où l'on prend des décisions, où l'on
mène des projets en lien avec
la jeunesse. Faire partie du CMJ,
c'est le moyen de s'exprimer et ainsi
d'être le relais auprès de l'équipe
municipale.

Les thèmes pouvant être abordés

- La culture
- L'environnement et la solidarité
- Les sports et les loisirs

Les membres du CMJ sont nommés
pour un mandat de deux ans.

Les objectifs des conseillers

- Être porte-parole de la jeunesse
- Rapprocher les jeunes et les « moins jeunes »
- Informer les jeunes
- Faire de la prévention

Les membres du CMJ s'impliquent dans
des réalisations concrètes afin de donner
du sens à leurs actions et ainsi être proches
des autres jeunes de leur commune, pour
pouvoir échanger avec eux.

Comment devient-on conseiller ?

Il suffit d'envoyer un courrier à M. le maire
de la ville de Vannes, en détaillant sa
volonté d'engagement, ses idées, ses
motivations... Cette candidature donne lieu
à une rencontre avec un jury composé d'élus,
d'agents municipaux et d'anciens conseillers
municipaux jeunes.

Toute candidature est à adresser par
courrier avant le dimanche 9 octobre 2022
à l'adresse suivante :
Ville de Vannes
Service démocratie participative
22 Av. Victor Hugo - 56 000 Vannes